

Mouvement Démocrate de Boulogne-Billancourt.  
18, rue Jean Jaurès  
92100 Boulogne Billancourt  
presidencemodembb@gmail.com

Boulogne-Billancourt le 30 septembre 2009

Monsieur le commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet de rénovation et d'extension du stade Jean Bouin, le Mouvement Démocrate de Boulogne-Billancourt vous prie de bien vouloir répondre aux interrogations suivantes. En effet, relayant en cela les inquiétudes d'une majorité de citoyens de Boulogne-Billancourt, il nous apparaît que ce projet pêche par l'absence de prise en compte de réalités patentes.

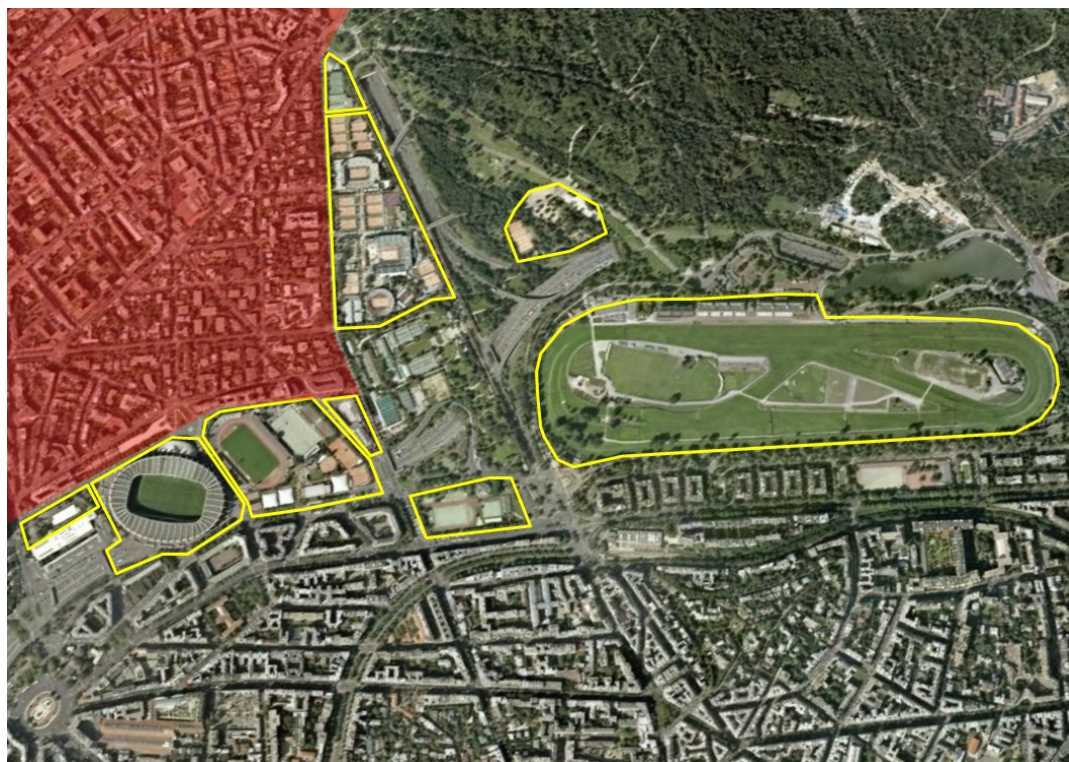
1. Du respect des citoyens de Boulogne-Billancourt.

En premier lieu, il nous semble inconvenant que, pour un projet de cette ampleur, situé certes sur Paris mais à la frontière de la deuxième ville d'Ile-de-France, aucun dialogue n'ait été établi avec les citoyens bouloonnais. Comment peut-on réduire Boulogne-Billancourt à une simple zone de parking potentiel pour les usagers d'équipements publics parisiens ? Comment peut-on oublier que des milliers d'usagers des équipements de ce secteur, qu'ils soient scolaires, sportifs, spectateurs, supporters ou riverains, sont des bouloonnais ?

**Quelles démarches de concertation, de participation, de débat ou simplement de dialogue ont été effectuées ou vont l'être auprès des citoyens de Boulogne-Billancourt ?**

2. De la vision globale de la modernisation des équipements du secteur des portes d'Auteuil, Molitor et Saint-Cloud.

Parallèlement au projet de rénovation et d'extension du stade Jean Bouin, au moins deux autres projets voisins doivent aboutir à la même période (2012-2014) : la rénovation de la piscine Molitor et l'éventuelle extension de Roland-Garros. Ces projets auront un impact important sur la zone en augmentant le nombre d'usagers et de spectateurs, en créant des nuisances supplémentaires pendant la « quinzaine de Roland Garros », en restreignant les possibilités de parking pour les riverains, en augmentant les flux d'usagers des transports en commun (métro et bus). Or le projet Jean Bouin n'y fait que très succinctement allusion (cf. § 2.4.2 du projet).



*Les équipements sportifs actuels (en rouge la ville de Boulogne-Billancourt)*

Par ailleurs, pour pallier la suppression de certaines activités sportives assurées aujourd'hui par le stade Jean Bouin, il est envisagé de les déplacer vers les pelouses d'Auteuil. Or les deux opérations ne semblent pas liées et rien n'indique que la mise à niveau des pelouses d'Auteuil précèdera les travaux du stade Jean Bouin. Quelle garantie avons-nous que les usagers des pistes d'athlétisme, scolaires en particulier, trouveront les équipements nécessaires à Auteuil quand ceux de Jean Bouin n'existeront plus ?

Moins avancé comme projet, mais néanmoins présent dans tous les esprits, la rénovation du Parc-des-Princes n'est absolument pas évoquée dans le projet Jean Bouin. Les complémentarités que l'on pourrait trouver entre deux stades distants de vingt mètres ont été sciemment ignorées dans le projet soumis à enquête publique. A-t-on envisagé sérieusement la possibilité d'un stade unique et multi-activités ?

Aucune vision globale n'a prévalu dans l'analyse par la mairie de Paris des différents dossiers. En cette absence, les conclusions du projet soumis à enquête publique sont partielles et donc inexactes.



*Les équipements sportifs à terme lorsque l'ensemble des projets sera réalisé*

**Quelles démarches, de mise en cohérence, de vision à long terme, ont été mises en œuvre par la mairie de Paris pour l'ensemble des dossiers Jean Bouin, Molitor, Roland Garros, Parc des Princes, pelouses d'Auteuil ?**

3. De l'impact écologique de ce projet.

Pour réguler les flux d'usagers et de spectateurs engendrés par ces équipements sportifs, le projet Jean Bouin ne fait apparaître que des solutions pour les véhicules à moteur. Il n'est question que de navettes (entre Garigliano et le stade) ou de places de parking. Tout au plus il est mentionné que l'on demandera à la RATP d'augmenter le débit des lignes de métro 9 et 10 avant et après les matchs. Rien n'est dit sur les perturbations induites par ce stade sur les lignes de bus 52 et 123. Quel est l'impact sur la fluidité de ces lignes de bus, extrêmement importantes pour la vie bouloonnaise ? Comment sera assurée la circulation des véhicules de sécurité, pompiers et ambulances, lorsque le secteur de la porte Molitor sera engorgé par les véhicules des spectateurs ?



*Les transports collectifs desservant la ville de Boulogne-Billancourt*

Par contre, une large part est faite au traitement de la problématique des sorties du périphérique à la porte d'Auteuil. Tout indique donc que le moyen privilégié pour se rendre au stade Jean Bouin soit la voiture.

Il est étonnant qu'aucune proposition ne soit faite, de transports « verts » ou de mise en place de moyens spécifiques de transports collectifs permettant de réduire le nombre de véhicules particuliers circulant et stationnant les jours de match. Cela revient à augmenter les nuisances induites par un Parc des Princes de 50.000 spectateurs en ajoutant celles d'un stade Jean Bouin pour 20.000 personnes. Sans parler des flux induit par la « quinzaine de Roland Garros ». Les matchs n'ayant pas lieu le même jour, à tout le moins pouvons-nous l'espérer, cela revient à rendre les nuisances permanentes. Et que penser d'une journée au cours de laquelle 20.000 spectateurs de Jean Bouin quittant le stade, croiseraient 50.000 spectateurs du Parc des Princes se rendant à un match ou à un spectacle. En espérant que cela ne soit pas pendant Roland Garros.

**Pouvez-vous nous indiquer quelles sont les avancées environnementales proposées par le projet Jean Bouin ? Comment est traitée l'augmentation des nuisances sonores et de la pollution induite par les voitures ? Une réflexion globale sur le transport collectif des supporters a-t-elle été menée ?**

4. Du mépris des activités scolaires au profit des activités commerciales.

Des centaines d'élèves bouloonnais utilisent quotidiennement les équipements du stade Jean Bouin. Le projet prévoit que les activités sportives scolaires, athlétisme en particulier, soient déportées vers les futures pelouses d'Auteuil, après un passage par le stade Georges Hébert. Or ce stade est déjà utilisé par les lycées La Fontaine et Claude Bernard, par le lycée des Oiseaux et d'autres. Pourra-t-il absorber la charge supplémentaire introduite par les « migrants » de Jean Bouin ?

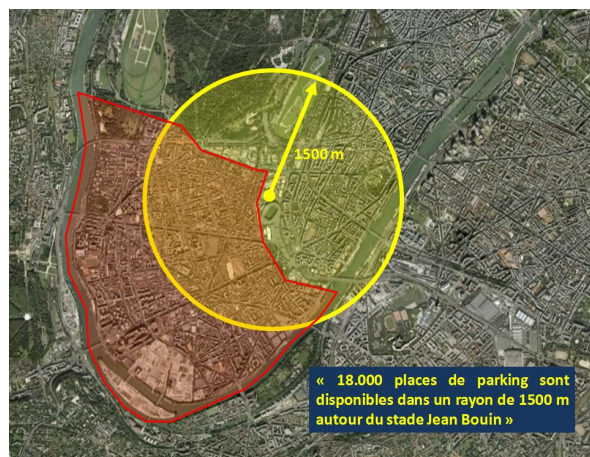
Mais peut-être que le problème ne se posera même pas puisque le projet d'extension de Roland Garros prévoit de construire un « court central » de 15.000 places à la place du stade Georges Hébert. Et rien n'est prêt, ni même commencé sur les pelouses d'Auteuil. Il semble que sur ce projet la Mairie de Paris n'a pas pris la mesure du problème de la pratique du sport par les écoles, collèges et lycées de Paris 16<sup>ème</sup> et de Boulogne-Billancourt. Faudra-t-il que les scolaires bouloonnais, accompagnant ceux du 16<sup>ème</sup> arrondissement, s'expatrient dans les 15<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> arrondissements ?

La rénovation et l'extension du stade Jean Bouin se fera au détriment du caractère pluridisciplinaire, convivial voire familial de l'actuel club Jean Bouin. C'est ce côté pluridisciplinaire qui fait l'âme d'un club de sport. Le projet Jean Bouin, en faisant la part belle au rugby professionnel et en ne conservant que quelques terrains de tennis, va inmanquablement transformer un club de sport en entreprise commerciale.

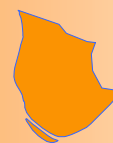
**Doit-on penser que pour la Mairie de Paris, les activités commerciales priment sur les activités scolaires et sur la formation des jeunes ? Doit-on penser que pour la Mairie de Paris, les activités commerciales priment sur la pratique du sport par les citoyens parisiens, bouloonnais et au-delà ?**

5. De la préemption par le projet Jean Bouin de l'espace de stationnement riverain de Boulogne-Billancourt.

Il est fait une large place à la voiture et au stationnement dans l'extension du stade Jean Bouin, que ce soit le parking de 500 places prévu sous le futur stade ou celui prélevé sur la voirie de Paris ou de Boulogne-Billancourt. Il est clairement dit que l'on peut trouver facilement des places dans un rayon de 1000 m autour du stade et qu'il existe un « parc » de 18.000 places dans un rayon de 1500 m. Ce « parc » de places disponibles représente 40% de la surface de la ville de Boulogne-Billancourt.



**Comment peut-on, sans discussion ni concertation avec la ville de Boulogne-Billancourt, préempter ainsi les places de stationnement résidentiel ? Doit-on y voir de l'arrogance de la part de la première ville d'Ile-de-France vis-à-vis de la deuxième ?**



Monsieur le commissaire enquêteur, si la nécessité d'une rénovation du stade Jean Bouin ne fait pas de doute, il est navrant de constater que ce dossier ait été conduit comme un projet architectural et commercial et non comme un projet d'urbanisme. Il est désolant de voir qu'en l'absence de vision d'ensemble des projets de la zone il est impossible d'en évaluer l'impact pour les citoyens de Paris et de Boulogne-Billancourt. Enfin, il est dommage que ce projet n'ait pas été conduit dans une démarche de concertation et de développement durable et que les lourds investissements qui sont consentis ne le soient pas au profit de l'ensemble des citoyens et de l'environnement.

**Le Mouvement Démocrate de Boulogne-Billancourt s'oppose donc au projet tel qu'il est présenté et demande que les citoyens bouloonnais soient associés à la réflexion et que l'ensemble des projets de rénovation ou d'extension de ce secteur soient étudiés en synergie afin de prendre en compte la problématique globale de circulation et de respect de l'environnement.**

En espérant une prompt réponse aux interrogations des bouloonnais, veuillez agréer Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour la présidence du Mouvement Démocrate de Boulogne-Billancourt

Jeanne Defranoux, présidente de la section de Boulogne-Billancourt.